



Stop aux interdictions

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 29 janvier 2007

On veut nous priver des nos plaisirs pour nous faire vivre plus longtemps. Stop à l'hypocrisie ! Croyez vous qu'avec une retraite de misère, je souhaite vivre très vieille ? Non. Rendez-moi mes droits au plaisir que me procure une cigarette. Oui pour ne pas gêner les non-fumeurs. Non pour gêner les fumeurs. Cela suffit de monter les Français les uns contre les autres.

Réponse :

- L'objectif principal de DNF est d'obtenir que nul ne puisse être confronté au tabagisme contre son gré dans le respect de la liberté individuelle et de la dignité des fumeurs.
- A ce titre, DNF regrette qu'une loi d'équilibre, comme l'est la loi Évin ; n'ait pas permis d'obtenir satisfaction au bout de 15 ans d'existence et qu'il faille modifier en profondeur son décret d'application pour enfin obtenir ce que la loi promettait, notamment pour les salariés.
- Il est évident que la faute n'en revient pas aux victimes mais à ceux qui ont décidé de poursuivre illégalement la pollution tabagique où et quand ils le voulaient ainsi qu'à ceux qui, par intérêt, ont permis que la loi soit détournée pendant de si nombreuses années.